

Voici quelques règlements :

- Nous vous demandons d'apporter des chaussures de rechange afin de maintenir la propreté des lieux;
- Nous vous recommandons d'inspecter les équipements avant utilisation;
- En cas de bris d'équipement, vous devez en aviser la municipalité;
- Pour toute urgence, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 418 742-3212, poste #7;
- Il est conseillé d'apporter votre téléphone cellulaire en cas d'urgence;
- Les utilisateurs doivent désinfecter les équipements après chaque séance d'entraînement;
- Un formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques doit être complété avant d'utiliser la salle (disponible au bureau municipal);
- Les jeunes de 14 à 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte;
- L'accès est interdit aux moins de 14 ans;

La liste complète des règlements est affichée sur place.